

Message du ministre Navdeep Bains aux membres de l'IPIIC



La semaine dernière, j'ai lancé la Stratégie canadienne en matière de propriété intellectuelle. Dans le cadre de l'élaboration de ce plan important, nous avons mené de vastes consultations, mais je tiens à remercier personnellement l'IPIIC pour son soutien et ses conseils.

Cette stratégie est non seulement importante pour votre groupe, mais aussi pour les millions

de Canadiens d'un océan à l'autre qui sont concernés par vos travaux.

À titre de pilier de l'écosystème d'innovation de notre pays, cette stratégie a comme mission d'aider à remédier à un problème chronique au Canada : notre expertise est reconnue dans les domaines de la recherche et des sciences, dans la création et l'invention, mais nous pouvons faire beaucoup mieux en termes de commercialisation de l'innovation.

Pour fournir aux entreprises le niveau de confiance requis pour croître, prendre des risques et récolter le fruit de leurs efforts, nous avons élaboré une stratégie bien définie pour gérer et protéger la propriété intellectuelle (PI).

Elle aborde plusieurs éléments soulevés dans le cadre de nos consultations auprès de la population canadienne, y compris les membres de l'IPIIC.

Premièrement, il est évident que les Canadiens ont entendu parler de la PI, même si plusieurs la perçoivent davantage comme un concept abstrait. L'éducation et la sensibilisation sont essentielles, car nous ne pouvons vraiment pas être concurrentiels si seulement neuf (9) pour cent de nos PME possèdent leurs propres stratégies en matière de PI.

Deuxièmement, on nous a rapporté que même s'ils comprennent l'importance de la PI, nos entrepreneurs arrivent à la conclusion que le système est trop onéreux et complexe pour en profiter pleinement; par conséquent, nous devons mieux les soutenir dans leur consultation auprès de solides professionnels comme ceux de l'IPIIC.

Troisièmement, la propriété intellectuelle (PI) n'est pas parfaitement comprise et pleinement reconnue dans les programmes fédéraux.

Autrement dit, même si plusieurs programmes gouvernementaux considèrent la PI comme une dépense admissible, les entreprises bénéficiaires n'élaborent pas leurs propres stratégies uniques en matière de PI. Nous allons y voir.

Enfin, nous avons appris que certaines entreprises ne profitent pas de la PI du secteur public qui est mise à leur disposition.

Jusqu'à maintenant, nos efforts ont été limités. Il n'existe toujours pas de guichet unique pour déterminer la PI du secteur public et l'information sur les possibilités d'obtention d'une licence et de commercialisation. Nous allons régler cet autre problème.

Plus particulièrement, la nouvelle Stratégie canadienne en matière de PI comporte des changements législatifs qui renforcent notre système en précisant les pratiques commerciales qui sont acceptables. D'autres modifications législatives serviront à clarifier certaines dispositions existantes pour rendre le système plus transparent et prévisible, dans le but de permettre aux entreprises de se concentrer sur ce qui compte : innover. En plus, d'autres amendements contribueront à empêcher certaines personnes et organisations d'abuser du système de la PI, par exemple les chasseurs de brevets.

En plus, nous créerons un nouvel organisme directeur pour les agents de brevets et de marques de commerce. Nous savons que cette initiative est cruciale pour l'IPIIC, car nous reconnaissons l'importance que la profession place sur l'encouragement de l'innovation dans ce secteur clé de l'économie moderne. Ce faisant, nous assurerons le respect des normes professionnelles et éthiques, ainsi qu'à la qualité des conseils formulés par les professionnels de la PI. Cette mesure reconnaît le rôle important joué par les agents de brevets et de marques de commerce dans l'écosystème d'innovation du Canada. Nos consultations auprès de membres de la profession ont confirmé que la contribution de l'IPIIC a grandement aidé à façonner cette initiative.

Notre nouvelle stratégie comprend également un ensemble de programmes qui ciblent l'éducation, la sensibilisation et les conseils en matière de PI. Naturellement, l'Office de la propriété intellectuelle du Canada (OPIIC) jouera un rôle majeur à cet égard. La Stratégie nationale en matière de PI étendra les efforts de sensibilisation et les programmes de l'OPIIC à l'ensemble de l'écosystème d'innovation, en mettant une emphase particulière sur les femmes et les peuples autochtones. L'amélioration des connaissances en matière de PI ne doit pas être confinée exclusivement à l'OPIIC; d'autres acteurs peuvent et doivent jouer un rôle. Les associations comme l'IPIIC peuvent apporter une réelle contribution en complétant les efforts gouvernementaux.

Parce que nous savons que l'échelle de grandeur revêt une importance dans la PI, nous mettrons en place un collectif de brevets pour rapprocher les entreprises et les aider à optimiser leur utilisation stratégique de la PI, par exemple en partageant leurs pratiques exemplaires sur les moyens de constituer des portefeuilles de PI et des stratégies connexes et de les défendre.

En plus, le gouvernement a prévu des fonds supplémentaires pour permettre au Conseil canadien des normes de renforcer les efforts déployés pour l'intégration stratégique des technologies canadiennes dans les normes internationales.

L'élément final de la nouvelle stratégie canadienne réduira les coûts associés à la possession et l'utilisation de la PI en accélérant le processus de règlement des différends.

En résumé, l'utilisation stratégique de la PI par les sociétés canadiennes est fondamentale pour la réalisation des objectifs d'innovation du gouvernement du Canada.

Cette stratégie contribuera à solidifier nos investissements en innovation et à soutenir les efforts axés sur la création d'emplois de qualité et de savoir-faire approprié qui sont nécessaires pour assurer la réussite dans l'économie mondiale moderne.

Je tiens à remercier tous les membres de la communauté de l'IPIIC qui ont participé à l'élaboration de cette stratégie. Vous avez fait un travail remarquable de soutien envers l'engagement réel d'éclairer et de façonner notre Stratégie nationale en matière de PI. Je sais que je peux compter sur votre appui pendant la phase de mise en application.

Ensemble, nous pouvons améliorer la position du Canada sur la scène internationale et contribuer à une vie meilleure pour l'ensemble de la population canadienne.

L'honorable Navdeep Bains est ministre fédéral de l'Innovation, des Sciences et du développement économique.